

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées](#)[CNAM FG 15 \(8\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Élie Reclus, 21 août 1866](#)

Jean-Baptiste André Godin à Élie Reclus, 21 août 1866

Auteur·e : [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Citer cette page

Jean-Baptiste André Godin à Élie Reclus, 21 août 1866, Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris, FG 15 (8), consulté le {date-consulte} sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/45510>

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [21 août 1866](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Reclus, Élie \(1827-1904\)](#)

Lieu de destination Inconnu

Description

Résumé Godin avertit Élie Reclus qu'il ne reçoit plus le journal *L'Association* depuis sa visite au Familistère. Il demande à Élie Reclus si le journal est frappé d'interdiction et si l'almanach dans lequel doit paraître l'article sur le Familistère sera publié. Il signale qu'il a de la peine à achever la rédaction de cet article au milieu de ses occupations et que la gravure devant l'illustrer avance bien.

Mots-clés

[Articles de périodiques](#), [Estampe](#), [Périodiques](#), [Visite au Familistère](#)

Œuvres citées

- [Godin \(Jean-Baptiste André\) \[A. Mary\], « Le Familistère de Guise », dans *Annuaire de l'Association pour 1867*, Paris, Librairie des sciences sociales Noirot & Cie, 1867, p. 204-250.](#)
- [L'Association : bulletin international des sociétés coopératives, Paris,](#)

[Bruxelles, 1864-1866.](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (8)

Collation1 p. (413r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/02/2023

Dernière modification le 15/01/2024

Quir le 21 août 1866

A Monsieur E. Pichet

Cher Monsieur

Les numéros de l'association ne me
partiennent plus. pourquoi ? lorsque
vous êtes venu me voir sous ma robe
dit que le 10^e avait été saisi mais
depuis je n'ai pu me faire donner
l'indication complète parait sur votre
journal et si en est ainsi l'abonnement
paraîtra-t-il ? surtout que je n'ai promis
et je n'ai rien fait, mais je ne me
ressens pas de la peine de l'abonnement
de ne pas faire usage, je suis tout occupé
en ce moment que est avec toutes les questions
de monde que je trouve quelques instants
pour cette indication. La grande de l'association
avance, tout est bien et malgré cela si
vous pouvez être peut-être même
un mot de vous est sans gêne pour me
mettre au courant

reste bien de vous

Godeau